
Déterminants de la R&D : Nouvelles évidences empiriques

Dorgyles Kouakou*¹

¹Centre de recherche en économie et management – Université de Rennes 1 : UMRCNRS 6211 – France

Résumé

Dans cet article, nous mettons en évidence des déterminants nouveaux de la R&D, en faisant la distinction entre décision d'investir en R&D et dépenses de R&D. Nous proposons un nouveau cadre de recherche en définissant cinq axes d'exploration en rapport avec la prise en compte comme déterminants de la R&D de : la concurrence, l'accès au financement, la fiscalité, la formation interne des employés et l'effet de l'innovation sur les prix pratiqués par les entreprises. Six variables d'intérêt afférentes à ces axes d'exploration sont définies. À partir de données d'entreprises Ivoiriennes, nous estimons deux modèles microéconométriques : un modèle probit et un modèle tobit généralisé de type 2. Nos résultats montrent que la décision d'investir en R&D est expliquée par les pratiques concurrentielles des entreprises du secteur informel, l'ampleur du financement, la formation des employés sur les questions liées directement aux innovations technologiques et aux TIC, et l'effet de l'innovation sur les prix pratiqués par les entreprises, tandis que les dépenses de R&D sont expliquées par le taux d'imposition (notamment sa sévérité). Une analyse du pouvoir explicatif des variables d'intérêt à travers un calcul de ratio, a permis de montrer que les pratiques concurrentielles des entreprises du secteur informel expliquent le plus à la fois la décision d'investir en R&D et les dépenses de R&D. Du point de vue des variables de contrôle, nous mettons en évidence un effet positif de l'accès au financement privé sur la probabilité d'investir en R&D mais un effet négatif paradoxal de celui-ci sur les dépenses de R&D. Ce résultat permet d'établir une sorte de " paradoxe du financement privé de la R&D ". Par ailleurs, au regard des résultats obtenus, certaines mesures pourraient-être prises tant par les entreprises que par les pouvoirs publics en Côte d'Ivoire. En effet, du côté des entreprises, des sessions de formation des employés sur les questions afférentes directement aux innovations technologiques et aux TIC devraient-être réalisées, idéalement de manière non sporadique, de sorte à accroître leur capacité à entreprendre des activités de R&D. L'émission d'actions et/ou d'obligations devrait-être considérée par les entreprises comme une source sérieuse de financement de la R&D. Du côté des pouvoirs publics, une gestion du taux d'imposition prenant en compte l'effet potentiel réel de celui-ci sur la conduite des affaires des entreprises serait de nature à relever le niveau des dépenses de R&D dans les entreprises en Côte d'Ivoire. Aussi, des mesures conduisant à un meilleur accès des entreprises au financement privé permettraient-elles d'accroître leur probabilité d'investir en R&D.

Mots-Clés: R&D, politiques de R&D, probit, tobit généralisé de type 2

*Intervenant